



**PROCES VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DU 22 JANVIER 2005.**

**Ordre du jour :**

- Rapport moral du Président.
- Rapport du Secrétaire.
- Rapport du Trésorier.
- Projets 2005.
- Adhésion d'autres régions et associations à l'ANTAB.
- Changement d'adresse du siège social / modifications de statut.
- Renouvellement et élection des membres du Conseil d'Administration.

---

La séance est ouverte à 14h10 dans l'amphithéâtre Maurice Lamy, Groupe Hospitalier Necker – Enfants Malades.

L'assemblée est composée de 18 membres actifs à jour de leur cotisation et de 22 membres représentés. L'ANTAB compte 143 adhérents. Le quorum est atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Nadine ROBERT accepte d'être la présidente de séance, Myriam LOISEL et Monique PERENNEC sont les secrétaires de séance. L'assemblée adopte ce bureau.

**1. Rapport de la Présidente Nationale, E. Psaltopoulos.**

Evelyne PSALTOPOULOS présente ses vœux personnels et professionnels.

E. Psaltopoulos a accepté, il y a un an, d'être la Présidente Nationale de l'ANTAB. Elle remercie tous ceux qui font confiance à l'association.

**Bilan 2004 :**

Nous avons eu des projets ambitieux au cours de l'année.

**Le premier point**, qui est notre cheval de bataille reste de nous faire connaître. Nous devons être représentatifs auprès des instances et des tutelles. Les techniciens s'engagent difficilement. Il faut que nous fassions comprendre à nos collègues que pour être crédibles et représentatifs, il faut être nombreux.



# A.N.T.A.B

Association Nationale des Techniciens en Analyses Biomédicales

Nous sommes 50 000 techniciens de laboratoire dans le milieu hospitalier et 75 000 personnes diplômées en France (dans la recherche, les industries pharmaceutiques, l'agroalimentaire, les laboratoires vétérinaires...).

**Le second point** important de l'année, est l'inscription au Code de la Santé Publique. Si nous obtenons cette inscription, nous aurons aux yeux de tous plus de crédibilité. Il serait question du livre VI, mais rien ne touche de près ou de loin, les techniciens de laboratoire dans ce livre VI. Nous suivrons ce point cette année.

Nous sommes, également convaincus, de l'intérêt d'avoir un décret d'actes et d'exercice. Nous en parlons tous les ans, mais actuellement, les choses se concrétisent, car nous avons eu un premier rendez-vous au Ministère en novembre et un second aura lieu le 4 février.

Nous travaillons, également avec l'UIPARM (Union InterProfessionnelle des Associations de Rééducateurs et Médicotechniques), sur un décret d'actes et d'exercice avec un tronc commun à toutes les professions de médicotchniques et de rééducateurs. Ce travail se fait de concert avec l'UIPARM, mais également pour notre profession, car au Ministère, tout le monde n'est pas convaincu de l'intérêt d'un tel décret : « cela enferme une profession ».

Pour nous, ce décret nous semble indispensable, il représente une réglementation, une protection vis à vis des biologistes.

Sylvie Van den Berghe intervient pour préciser qu'il ne faut pas aller jusqu'aux actes précis d'exécution totale. Il faut arrêter la description aux activités pour que tous ces actes puissent évoluer et que l'on puisse, nous, en tant que professionnels avoir un champ d'exercice qui puisse évoluer. Ne pas avoir de décret d'actes, c'est ne pas avoir de signature d'identité.

Toutes les professions paramédicales ont un décret d'actes sauf les Diététiciens les Préparateurs en Pharmacie et les Techniciens de Laboratoire.

En 2004, nous avons finalisé, le projet RAMSES, répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière, et l'ANTAB a participé à la validation finale des fiches métiers. Le répertoire des métiers vient d'être édité par les éditions de l'ENSP (Ecole Nationale de la Santé Publique).

Nous travaillons, également, aux côtés de l'UIPARM, pour que notre formation soit inscrite dans le système LMD (Licence, Master, Doctorat) pour être crédible vis-à-vis de l'Europe. Les accords de Bologne nous obligent à avoir ce cadre LMD. L'application des accords est prévue pour 2012.

## **Projets 2005 :**

L'ANTAB organisera sa deuxième journée professionnelle en 2005. Celle de 2004, a été un grand succès avec 98% de personnes satisfaites dont 30% très satisfaites, ce qui nous encourage à renouveler l'expérience. Il faut savoir que la préparation d'une telle journée représente un énorme travail pour l'ensemble des membres du Bureau.



En tant que présidente, E. Psaltopoulos aimerait que cette année soit aussi l'année de la création de régions. Il faut absolument, que nous arrivions à créer d'autres régions au sein de l'ANTAB qui est nationale et qui, pour l'instant, n'a qu'une seule région, celle de l'Île de France.

Evelyne Psaltopoulos tient à remercier chaleureusement l'ensemble du Conseil d'Administration qui l'a soutenu toute l'année et demande l'aide de tous pour que l'ANTAB devienne vraiment une association nationale.

E. Psaltopoulos termine par une formule : Parlez de l'ANTAB, l'ANTAB saura parler de vous.

**Le rapport de la Présidente est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## **2. Rapport de la Secrétaire Générale, M.Pérennec**

Au cours de l'année 2004, nous avons eu :

- Une Assemblée Générale le 31/01/2004
- 2 Conseils d'Administration
- 7 réunions du Bureau Exécutif National
- 4 séminaires de travail, essentiellement pour préparer la journée professionnelle mais aussi pour valider les fiches métiers du projet RAMSES

L'année 2004 a également renforcé notre implication dans l'EPBS (European Association for Professions in Biomedical Science) :

- Work-Shop à Lisbonne (Portugal) en Avril 2004 sur l'uniformisation des études et de la formation des Techniciens de Laboratoire en Europe auquel ont participé Myriam Loisel et Christophe Feigueux.
- Congrès de l'EPBS en Octobre 2004 à Lucerne (Suisse) avec une intervention orale en anglais, pour présenter notre association. L'ANTAB était représentée par Myriam Loisel, Sylvie Van Den Berghe et Christophe Feigueux.

Lors de ce congrès, notre adhésion à l'EPBS a été votée et acceptée. Dans cette association, sont représentés les pays du nord, qui ont des situations professionnelles plus luxueuses et plus avantageuses que nous, c'est-à-dire les pays du sud dont nous faisons partie. Nous sommes plus liés à l'Italie, l'Espagne, le Portugal dans notre exercice professionnel. Les finlandais, les danois, les norvégiens et les islandais ont des évolutions de carrière plus simple et plus facilitées. Les niveaux de formation sont plus élevés, ce qui n'est pas le cas pour le sud.

L'EPBS nous ouvre l'espace européen.



2004, c'est aussi, de nombreuses participations à des congrès professionnels, colloques ou salons:

- Club Français des Techniciens en Hémostase (Mai 2004-Paris)
- Association des Techniciens en Cytogénétique – colloque du 4 septembre 2004 à Versailles – Intervention sur la situation du technicien en France
- Journées Internationales de Biologie (Novembre 2004- CNIT Paris)
- Carrefour Pathologie (Novembre 2004-Paris)

Notre implication dans l'UIPARM :

- 11 Conseils d'Administration
- 3 séminaires de travail sur les dossiers en cours (Décret d'actes communs - Formation professionnelle - Représentation professionnelle)
- Notre participation aux journées nationales d'études et de réflexion en janvier 2004 et 2005
- 2 forums sur la formation curriculaire en mai 2004 et en septembre sur Décret d'activités, formation, représentation professionnelle et VAE avec une intervention de Sylvie Van Den Berghe.

2004 a été aussi l'organisation de la 1<sup>ère</sup> Journée Professionnelle de l'ANTAB, avec la participation du CERTLAP.

Une grande réussite grâce à :

- L'implication de tout le comité d'organisation
- La participation financière et matérielle de nombreux sponsors
- La richesse des interventions et des échanges
- La qualité des intervenants
- Le nombre de participants
- Le taux de satisfaction (98%)

**Le rapport de la Secrétaire Générale est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

### **3. Rapport de la Trésorière Générale, C. Ferlet.**

Les comptes ont été vérifiés par Françoise Laval, commissaire aux comptes.

C. Ferlet nous présente 2 tableaux, le rapport annuel et un rapport spécifique pour la journée professionnelle.



ANTAB RAPPORT BUDGETAIRE 2004			
CREDIT 2004		DEPENSES 2004	
PROVISIONS 2003	850,57	Frais de gestion BNP	190,16
ADHESIONS à 30 X 129	3 870,00	G.M.F Assurances	84,62
ADHESIONS à 35 X 15	525,00	Location Amphi Charcot pour AG 2003	50,00
Inscriptions Journée prof. Du 15/10/2004	7 080,00	Cotisation E.P.B.S.	409,23
Sponsor Biomérieux	450,00	Congrès EPBS Portugal et Suisse	1 837,36
Sponsor Biomérieux	400,00	Cotisation UIPARM	200,00
Sponsor Nichols	695,93	Frais congrès UIPARM	80,00
Sponsor Stago	800,00	J.I.B.Affiches pour salon	74,19
Sponsor Bio Rad	1 200,00	Fournitures et Timbres association	145,95
		Fournitures Journée Prof. 15/10/2004	540,06
		Frais restauration J. P. 15/10/2004	1 392,31
		Achat de sacoches J.P. 15/10/2004	300,20
		Remboursement CERTLAP Frais 2002	690,08
		<b>TOTAL DEPENSES 2004</b>	<b>5 994,16</b>
		PROVISIONS 2004 POUR 2005	<b>9 877,34</b>
<b>TOTAL Euros</b>	<b>15 871,50</b>	<b>TOTAL Euros</b>	<b>15 871,50</b>

L'ANTAB a, aujourd'hui, remboursé en totalité sa dette vis-à-vis du CERTLAP.

ANTAB JOURNEE PROFESSIONNELLE 15/10/ 2004			
CREDIT		DEPENSES	
Inscriptions payées	7 080,00	Timbres CERTLAP	1 600,00
Sponsor Biomérieux	450,00	Plaquettes CERTLAP	1 435,20
Sponsor Biomérieux	400,00	Fournitures Journée Prof. 15/10/2004	540,06
Sponsor Nichols	695,93	Frais restauration J. P. 15/10/2004	1 392,31
Sponsor Stago	800,00	Achat de sacoches J.P. 15/10/2004	300,20
Sponsor Bio Rad	1 200,00		
<b>TOTAL CREDIT</b>	<b>10 625,93</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>5 267,77</b>
<b>Bénéfices</b>	<b>5 358,16</b>		
Inscriptions impayées	2 160,00		
<b>Bénéfices</b>	<b>7 518,16</b>		

La journée professionnelle a eu du succès, ce qui nous aidera à fonctionner. Nous en avons besoin pour les déplacements en régions et également à l'étranger (EPBS).

Certains sponsors n'apparaissent pas, dans ces tableaux, comme Bayer qui nous a fourni les sacoches, le tirage des abstracts et les stylos. La société Roche a fourni les



blocs sténos et la société DakoCytomation a participé à l'organisation de la pause café du matin.

Catherine Zunz, nous rappelle que les budgets de formation sont de plus en plus restreints, il faut donc annoncer suffisamment tôt la journée professionnelle pour la prévoir dans les budgets.

**Le rapport de la Trésorière Générale est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

#### **Adhésion 2006 :**

Le Conseil d'Administration propose que le montant de l'adhésion pour l'année 2006 soit inchangé et reste fixé à 35€.

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés. Le montant de l'adhésion 2006 sera de 35€.**

#### **4. Les projets 2005**

- Renforcement de notre groupe de travail : nous avons besoin de forces vives.
- Amélioration des modes de communication avec optimisation du site web, relance d'un journal...

P. Ducellier et M. Mary proposent que le groupe communication, adresse tous les mois, par mail, des informations aux personnes contactées sur les différents stands et aux adhérents.

Ils ont également en projet de refaire la plaquette de présentation de l'Association et l'écriture d'un article dans RFL (Revue Française des Laboratoires) sur la journée professionnelle.

- Des dossiers à mener : décret d'exercice professionnel, inscription au Code de la Santé.
- Une meilleure reconnaissance et une extension de l'ANTAB à l'ensemble du territoire national.

Comment toucher, encore plus nos collègues de province ? Il faudrait se déplacer en région.

**C. ZUNZ** : Nous pourrions peut-être envisager de faire la même Journée Professionnelle à Paris et en province ?



**S. Van Den Berghe** : A-t-on, aujourd'hui, les moyens de transférer la journée professionnelle en province ? Il semble que non, c'est un énorme travail, cela peut être un projet à moyen terme, mais intervenir une heure sur la présentation de l'Association, dire qu'elle existe, ce qu'elle fait, faire passer une énergie, cela oui.

- Une deuxième Journée Professionnelle sera organisée en 2005, la date et le lieu seront fixés lors du prochain Conseil d'Administration.

Cette deuxième journée se fera en collaboration avec le CERTLAP.

- Une « journée interpro » en mars 2007.

L'UIPARM a en projet de regrouper, sur deux jours, toutes les Journées Professionnelles des associations membres, pour qu'il y ait une vraie circulation et communication interprofessionnelle.

L'ANTAB prend la présidence de l'UIPARM en 2005.

## **5. Adhésion d'autres régions et associations à l'ANTAB**

Nous avons été sollicités par plusieurs associations de techniciens pour adhérer en tant qu'association à l'ANTAB. Ces associations sont le CFTH, Club Français des Techniciens en Hémostase, l'ATC, Association des Techniciens en Cytogénétique, une association de la Guadeloupe et EPI'GEST, Association des Professionnels de Santé impliqués dans la Gestion des données sanitaires et de la Recherche Clinique. EPI'GEST regroupe des Techniciens d'Etudes Cliniques, des Techniciens de Recherche Clinique, des Assistants de Recherche Clinique, des Infirmiers de Recherche Clinique et des Techniciens d'Etudes Epidémiologiques..

Ce serait l'association qui adhérerait, au prorata de son nombre d'adhérents. L'association reverserait un pourcentage à l'association nationale, comme le fait actuellement le CERTLAP, région Ile de France.

Pour les Associations, comme EPIGEST, qui ont des adhérents autres que des techniciens, il faudra favoriser les membres techniciens.

**L'adhésion d'autres associations de techniciens à l'ANTAB est acceptée et votée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

## **6. Changement d'adresse du siège social**

Ce changement est indispensable, car actuellement, nous avons beaucoup de difficultés à récupérer notre courrier qui arrive au siège social qui se situe au Groupe Hospitalier de la Pitié – Salpêtrière.



Le Conseil d'Administration propose de domicilier le siège social à l'adresse du Président National. Ce changement doit être voté en Assemblée Générale car il entraîne une modification de l'article 4 des statuts.

**Le changement d'adresse du siège social de l'Association est voté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

L'article 4 des Statuts, concernant le siège social, sera modifié comme suit :

*« Le siège social est situé au domicile du Président National.  
Il pourra être transféré en tout autre endroit de France par décision du conseil d'administration ; la ratification par l'assemblée générale sera nécessaire. »*

## **7. Election des membres du Conseil d'Administration**

Les membres sortants, cette année, sont E. Chapuis et C. Zunz.  
C. Zunz se représente.

**Elle est réélue à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Trois personnes ont été cooptées pendant l'année et présentent, aujourd'hui, leur candidature au Conseil d'Administration :

- Nadine Robert, technicienne en EFM, référent qualité, hôpital Tenon, Paris.
- Mickaël Mary, technicien en Biochimie, hôpital Bichat, Paris.
- Eric Abachin, technicien en microbiologie, hôpital Necker, Paris.

**Ils sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés.**

F. Laval se représente comme commissaire aux comptes de l'Association pour l'année 2005.

**Elle est réélue à l'unanimité des membres présents et représentés.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h15.

**La présidente de séance,**  
Nadine ROBERT

**Les secrétaires de séance,**  
Monique PERENNEC, Myriam LOISEL